



## **RAPPORT MORAL 2020 EN VUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SFDE du 28 octobre 2021 à Bordeaux**

**par Jérôme FROMAGEAU, Président de la SFDE**

### **ACTIVITES 2020**

#### **I/ Assemblée générale du 25 novembre 2020 en visio conférence**

L'Assemblée générale annuelle des membres s'est exceptionnellement déroulée en distanciel du fait du report du colloque national 2020, elle a réuni 31 personnes.

#### **II/ Renouveau du Conseil d'administration**

Le conseil d'administration de la SFDE comprend 7 présidents de sections régionales, 4 membres d'honneur et 10 membres élus pour un mandat de 4 ans.

L'Assemblée générale procède à l'élection du CA (lequel doit ensuite désigner le Bureau de la SFDE).

Une procédure de vote par correspondance a été mise en place pour cette élection. Treize candidatures ont été reçues pour 10 postes à pourvoir.

82 votes ont été exprimés dont un nul.

Ont été élus :

Jean-Marie BRETON  
Marie-Pierre CAMPROUX DUFFRÈNE  
Christel CURNIL  
Isabelle DOUSSAN  
Michel DUROUSSEAU  
Nathalie HERVÉ-FOURNEREAU  
Simon JOLIVET  
Jessica MAKOWIAK  
Agnès MICHELOT  
Jochen SOHNLE

Nous remercions tous les candidats et tous les votants qui, par ces gestes, témoignent de la vitalité démocratique de notre association.

### III/ Relations institutionnelles

Les relations institutionnelles de la SFDE continuent à se développer de manière régulière et la SFDE est de plus en plus souvent sollicitée.

#### ► Réseau des APN

Le Club 14 est un réseau informel des principales associations et fondations françaises dédiées à la protection de la biodiversité auquel participe la SFDE. Il regroupe 14 associations. C'est un réseau orienté vers la biodiversité qui a été mis en place il y a environ quatre ans ; une réunion a lieu tous les 2-3 mois à Paris et y sont préparés notamment les entretiens avec le MTE et les autres ministères ; un point est fait sur l'activité de chaque association.

La participation de la SFDE à ce réseau permet de se positionner sur certains sujets que nous souhaitons soutenir.

#### - Livre blanc « Pour que vive la nature » du Club 14

Plusieurs membres de la SFDE ont contribué à la rédaction de ce livre Blanc ainsi que la présidente de la SFDE en qualité de membre de la coordination. Ce Livre rappelle la réalité de l'effondrement de la biodiversité, il décrit les différentes politiques publiques et leur relative inefficacité et avance un certain nombre de propositions concrètes susceptibles d'alimenter la prochaine stratégie nationale de la biodiversité. La « promotion » du Livre blanc « Pour que vive la nature » a généré un grand nombre d'activités cette année ainsi que plusieurs rencontres officielles auprès des ministères. Cela devrait se poursuivre en 2021.

- Le C14 a participé à plusieurs rendez-vous pour lesquels Agnès Michelot a représenté la SFDE :

30 avril : Rencontre avec le Cabinet d'Elisabeth Borne

22 mai : Table ronde virtuelle organisée par le ministère de la Transition écologique et solidaire et remise du Livre Blanc *Pour que vive la nature*

27 mai : Réunion C 14 de débriefing rencontre avec la Ministre Borne, remise livre blanc

6 juillet : Réunion C 14 présentation OFB et réunion C 14

16 juillet : Rencontre avec la nouvelle Ministre Barbara Pompili

19 novembre : Rencontre bilatérale avec Bérangère Abba, Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité auprès de la Ministre de la Transition écologique.

18 décembre : Visioconférence avec Charlotte Gounot, Conseillère chargée de la Relance, de la Transition écologique et du suivi de l'exécution des réformes, Cabinet du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance.

► **AFB/OFB** : Par l'intermédiaire de Gilles Martin, la SFDE a été saisie par l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) pour mener une étude sur la mise en danger de l'environnement que Véronique Jaworski a acceptée de rédiger. L'OCLAESP a trouvé un financement auprès de l'AFB/OFB. Un atelier de restitution et d'échange a eu lieu les 26 et 27 novembre en visio conférence. Les actes de cet atelier ont été publiés dans un dossier spécial de la RJE 3/2021.



#### ► **Congrès Mondial de l'IUCN 2020 à Marseille :**

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le gouvernement français ont convenu d'organiser le Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 du 3 au 11 septembre 2021 à Marseille. L'événement, initialement prévu pour juin 2020, a été reporté en raison de la pandémie de COVID-19. Les différentes composantes du Congrès auront lieu les jours suivants :

- Le Forum aura lieu du 4 au 7 septembre
- L'Exposition se tiendra du 4 au 9 septembre
- L'Assemblée des Membres de l'UICN se réunira du 8 au 10 septembre
- Les Espaces Générations Nature seront ouverts du 4 au 11 septembre

La SFDE avait présenté plusieurs motions en vue de ce Congrès dont la motion « Pour une convention universelle sur les études d'impact environnemental » mais ces motions n'ont pas été retenues par le GTM. La SFDE sera néanmoins présente pour cet événement, notamment pour promouvoir les motions proposées par le Centre international de droit comparé de l'environnement (CIDCE), parrainées par la SFDE, et acceptées par l'UICN (Mesurer l'effectivité du droit de l'environnement grâce à des indicateurs juridiques ; Prévenir et gérer les conflits d'intérêts susceptibles d'affecter l'indépendance des experts dans le domaine de la protection des sols, de la flore, de la faune et des insectes pollinisateurs).

#### ► **Mission Plastique de l'Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques**

Des auditions des membres SFDE ont été réalisées par M. Philippe Bolo, député de Maine-et-Loire, et Mme Angèle Prévile, sénatrice du Lot, rapporteurs de la mission.

23 juin 2020 sur *la lutte contre la pollution des océans par les déchets plastiques en droit international* (Sandrine Maljean-Dubois et Pascale Ricard du CERIC)

15 juillet 2020 sur *la contribution du droit à la lutte contre la pollution plastique* (Nathalie Hervé-Fournereau, Alexandra Langlais, Marion Lemoine de l'IODE avec la contribution de Michel Prieur pour le tribunal des océans).

#### ► **Centre de politique européenne prise de position sur la future Stratégie de l'UE en faveur de la Biodiversité.**

Ce think tank indépendant sur les politiques européennes a sollicité l'expertise de la SFDE en juillet 2020 pour échanger sur la future stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité. Nathalie Hervé-Fournereau a été auditionnée en juillet 2020.

► Décembre 2020 : soutien de la candidature de Sébastien Mabile au bureau du Comité français de l'UICN.

## **IV. Colloques et journées d'études**

### **- Report du colloque national 2020 à Rennes**

Le colloque national 2020 de la SFDE, « **Urgence(s) écologique(s) : quelle(s) urgence(s) pour le droit** », organisé par l'IODE et la SFDE Grand Ouest qui aurait dû se tenir à Rennes en octobre 2020 a été reporté les 9, 10 et 11 juin 2021. Un séminaire de travail fermé pré-colloque a été organisé les 15 et 16 octobre 2020.

- **Choix du colloque national 2021**

S'agissant de l'appel à candidatures pour l'organisation du colloque annuel 2021, le CA a retenu la proposition présentée par la SFDE Aquitaine, « **Le(s) commun(s) en droit de l'environnement : droit des *communs*, droit *commun* et droit *hors du commun* ».**

- Colloques et journées d'études parrainés par la SFDE

9 manifestations ont été parrainées en 2020 :

- 3 mars : « **Le Juge peut-il sauver le climat ? A propos des recours climatiques en France** », conférence-débat co-organisée par le GDR ClimaLex, l'ISJPS UMR 8103, l'École doctorale de droit de la Sorbonne et le Master 2 Contentieux Public.
- 24 et 25 septembre : colloque organisé par l'Institut de Sciences Criminelles et de la Justice « **L'apport du droit privé à la protection de l'environnement** », à Bordeaux.
- 29 et 30 septembre : colloque de l'association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE) « **De la réserve intégrale à la nature ordinaire. Les figures changeantes de la protection de la nature du XIXe au XXIe siècle** », aux Archives nationales pour les intervenants et en visioconférence pour les autres participants.
- Cycle de séminaires Environnement, société civile et mobilisations du droit, co-organisé dans le cadre de l'ISJPS, ClimaLex et l'ADEME par Blanche Lormeteau, Anne Stevignon et Marta Torre-Schaub : Séance du 2 novembre de 14h à 15h30 : « **Actualité sur la loi devoir de vigilance** » ; Séance du 2 décembre 14h à 15h30 : « **Changement climatique et normativité. Territoires, obligations et changement climatique** ».
- 24 et 25 novembre : « **La fabrique d'un droit climatique au service de la trajectoire 1.5** », organisé par LaSSP- Labo. des Sciences Sociales du Politique, Toulouse.
- 26-27 novembre : journées d'études « **Les nouveaux sentiers de la protection de la nature** », organisées par le Laboratoire SAGE et la SFDE Est.
- 10 décembre : **Journée internationale des Droits de l'Homme**, organisée par La Chaire Normandie pour la Paix.
- 14 décembre : Journée d'études « **Stress climatique : La nature au secours des milieux aquatiques** », organisée par MTE/SG/SPES/Sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative - IPEC (Fabrique de l'innovation pédagogique) et l'Institut de recherches sur l'évolution de la Nation et de l'Etat (IRENEE - Université de Lorraine)

## V/ Edition 2020 du Prix du meilleur mémoire de M2 de la SFDE

Pour l'édition 2020 du Prix du meilleur mémoire de M2 de la SFDE, nous avons reçu et évalué 18 mémoires (21 pour l'édition précédente), 26 rapporteurs ont été mobilisés.

Le jury a décidé de décerner un Premier prix et un Prix spécial. Ce dernier est destiné à récompenser un travail de qualité particulièrement innovant et donc avec une véritable prise de risque scientifique.

**Premier prix :**

Vincent DECHAUX, pour le mémoire *L'inclusion des déchets plastiques dans la Convention de Bâle : l'appréhension normative d'un objet complexe et ses conséquences en droit international*, dirigé par Thomas SCHELLENBERGER, Université de Strasbourg

**Prix spécial :**

Emma NOVEL pour le mémoire *Stratégie d'adaptation aux changements climatiques : étude juridique comparative des villes de Lyon et Montréal - Focus sur les îlots de chaleur urbains*, dirigé par Isabelle MICHALLET, Université Jean Moulin, Université de Lyon 3

Ces deux mémoires sont mis en ligne sur le site de la SFDE.

## VI/ Revue Juridique de l'Environnement

- **PERSEE** : Les numéros des années 1976 à 2016 de la RJE sont désormais en ligne sur le portail Persée. Vous pouvez les consulter à l'adresse suivante : <http://www.persee.fr/collection/rjenv>

- Ont notamment été publiés en 2020 :

Un Mini dossier spécial, sur la **loi d'orientation des mobilités**, coordonné par Rémi Radiguet : RJE 1/2020 ;

Un Dossier spécial **Pactes sur l'environnement**, coordonné par Catherine Le Bris et Marta Torre-Schaub : RJE 2/2020 ;

Un Dossier spécial **Les procès environnementaux dans les différents pays**, coordonné par Mathilde Boutonnet et Sophie Lavallée : RJE 3/2020 ;

Un Dossier spécial **Le principe de solidarité écologique, approche prospective**, coordonné par Agnès Michelot : RJE 4/2020 ;

Une mise en perspective : **Le parc national a 60 ans !** : RJE 4/2020.

Le numéro spécial 2020 a été consacré à la publication des actes du colloque « **Atteintes à l'environnement et santé : approches juridiques et enjeux transdisciplinaires** », organisé par la Faculté de droit de l'Université de Tours les 21 et 22 novembre 2019, sous la direction de Damien Thierry.

- **Bilan du nombre d'abonnés**

**2020** : 251 (dont 188 abonnés à la version papier ; 29 abonnements papier + on line ; 34 abonnements on line [dont 19 membres de la SFDE])

**2019** : 280 (dont 212 abonnés à la version papier ; 30 abonnements papier + on line ; 38 abonnements on line seul dont 21 membres de la SFDE)

**2018** : 301 abonnés (dont 229 abonnements papier, 31 abonnements papier + on line et 41 abonnements online [dont 23 membres de la SFDE])

## ACTIVITES 2021

### I. Élection d'un nouveau Bureau

Le Conseil d'administration de la SFDE a élu une nouvelle équipe à l'occasion de sa réunion du 1<sup>er</sup> février dont voici la composition :

- Jérôme Fromageau, Président
- Agnès Michelot, Vice-présidente
- Michel Durousseau, Vice-président,
- Simon Jolivet : Secrétaire général
- Jean-Marie Breton : Trésorier

### II. Colloques et journées d'études organisés par la SFDE ou sous son parrainage en 2021

- 9 février : « **L'affaire du siècle, séminaire d'actualité** », organisé par le GDR ClimaLex-CNRS, le projet FinclimLex (ADEME) et l'ISJPS Université Paris 1.
- 17 et 18 mai : « **La solidarité écologique en question(s)** », Université de la Rochelle. La publication des actes est prévue sur Vertigo.
- 9 juin : Les **doctoriales de la SFDE** ont eu lieu le mercredi matin, en distanciel, grâce à Marie-Pierre Camproux et Pascale Steichen. 7 doctorants ont présenté leurs travaux devant un comité composé de 15 membres.
- 9-11 juin : Le colloque national 2020 de la SFDE, « **Urgence(s) écologique(s) : quelle(s) urgence(s) pour le droit** », organisé par l'IODE et la SFDE Grand Ouest (publication des actes dans le numéro spécial 2021 de la RJE)
- 14-15 juin : « **Le droit économique, levier de la transition écologique ?** », colloque annuel de la Section Ile-de-France (resp. A. Epstein et M. Nioche).
- 31 août : « **L'évaluation environnementale stratégique face à l'urgence** », journée d'études AgroParisTech en association avec le SIFÉE.
- 27, 28 et 29 octobre : « **Le(s) commun(s) en droit de l'environnement : droit des communs, droit commun et droit hors du commun** », colloque national 2021 organisé par la SFDE Aquitaine.
- 24 et 25 novembre : « **Les droits de l'Homme au service de l'urgence climatique** », sous la direction de Christel Cournil et Camila Perruso.
- 2-3 décembre : « **La solidarité écologique en questions. Une loi pour "Une seule santé" en France** », La Rochelle Université sous la direction d'Agnès Michelot.



### III/ Relations institutionnelles

- Intervention de Simon Jolivet au nom de la SFDE au Sommet mondial de la jeunesse de l'UICN, 5-16 avril 2021. Ce Sommet virtualisé, le premier organisé par l'UICN pour la jeunesse, a réuni des milliers de jeunes sur le thème « La Nature, notre avenir »
- Comité français UICN : réunions de Conseil d'administration et d'Assemblée générale, le 8 juin par visioconférence
- Rencontre (en visio conférence) avec le Directeur général de l'UICN, Bruno Oberlé, le 17 juin, présidée par Maud Lelièvre, Présidente du Comité français de l'UICN : Michel Durosseau a représenté la SFDE
- Intervention au Congrès français de la Nature de Sébastien Mabile au cours duquel il a présenté, en tant que représentant de la SFDE, la motion « déforestation importée » : webinaire du 30 juin
- Congrès mondial de la nature de l'UICN, Marseille 4 -11 septembre 2021. Le Bureau a été très mobilisé par le congrès. La SFDE a participé aux votes des différentes motions qui guideront l'action de l'UICN pour les prochaines années, ainsi qu'aux élections (présidence et vice-présidences, présidences des commissions thématiques, notamment de la Commission mondiale du droit de l'environnement).
- Simon Jolivet, en tant que membre de la Commission Droit et Politiques environnementales, a accepté de faire partie d'un groupe de travail de l'UICN France sur "libre évolution et droit".
- Création de l'association française des magistrats pour le droit de l'environnement et le droit de la santé environnementale, le 5 juin 2021. Cette association a été constituée sous le Haut patronage de Michel Prieur et de Gilles Bœuf, Professeur émérite à Sorbonne Université, Membre du Comité Consultatif National d'Éthique, Membre du Conseil Scientifique de l'Office Français de la Biodiversité, Ancien président du Muséum national d'Histoire naturelle. Son président est Jean-Philippe Rivaud, Substitut général près la cour d'appel de Paris, Cofondateur et vice-président du réseau des procureurs européens pour l'environnement et membre de la SFDE.
- Création du Centre Interprofessionnel du droit de l'environnement, le 30 septembre.

Dans le contexte d'une mutation profonde du cadre juridique liée aux transitions énergétiques et environnementales, et à la place croissante des enjeux climatiques, le Cercle Interprofessionnel Du Droit de l'Environnement (CIDDE) est né du constat que les praticiens du droit de l'environnement, quelle que soit leur profession, gagnent à renforcer leurs échanges et leur partage d'expérience (cf : Pauline Leddet , avocate Foley Hoag, Hugo Chatagner EDF, Camille Flesselles AVOCOM, Laetitia Lafargue Engie).





Il a pour principal objectif de regrouper les personnes exerçant une profession à dominante juridique dans le domaine du droit de l'environnement (avocats, notaires, juristes, magistrats, huissiers, administrateurs judiciaires, universitaires, rédacteurs juridiques, etc.) afin notamment de :

- Favoriser la création d'un réseau interprofessionnel du droit de l'environnement ;
- Créer un espace d'échanges et de partages de bonnes pratiques en droit de l'environnement (au sens large, incluant par exemple le droit de l'urbanisme et le droit de l'énergie) ;
- Créer des synergies entre les différentes professions et mutualiser les expériences des membres de l'association ;
- Renforcer la compétence professionnelle des membres à travers des échanges réguliers et l'organisation d'évènements.

- FNE :

Visioconférence des présidentes et présidents le 17 février sur la réforme des statuts de FNE

Conférence des Présidentes et des Présidents, le 10 avril

Assemblées générales extraordinaire et ordinaire, le 28 et 29 mai

- Plusieurs réunions du C 14, qui a changé de nom pour devenir en 2021 CAP Nature et biodiversité, auxquelles participe Agnès Michelot.
- Juin 2021 : transmission au ministère de la Transition écologique d'un projet de résolution sur la fiscalité des zones humides rédigé avec le soutien du Centre International de Droit Comparé de l'Environnement, en vue de la prochaine COP 14 de la Convention de Ramsar.
- Juillet 2021 : Alerte ORE projet loi 3 D : A propos de l'amendement à l'article 60 du projet de loi adopté par la commission des lois du Sénat. En résumé : suppression des ORE dans le code de l'environnement, fusion-absorption dans un « nouveau régime général accessoire à un droit réel ». Au final : un détricotage des ORE alors que le dispositif commence à se mettre en place dans les territoires : courriers d'alerte adressés au ministère de la Transition écologique, aux sénateurs alsaciens, aux chefs des groupes politiques au Sénat, au président de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat et aux présidents des associations Cap Nature.
- 10 octobre : la SFDE est invitée à rejoindre le Collège des Sociétés Académiques de France.
- 13 octobre : Mission d'information flash - capacité des associations à agir en justice : audition de la SFDE et de trois autres associations (France Nature Environnement, Greenpeace France et Paysages de France). La commission des Lois a créé, le 4 mai 2021, une mission d'information flash sur la capacité des associations à agir en justice. M. Bruno Questel (Eure, LaREM) et Mme Cécile Untermaier (Saône-et-Loire, Socialistes et apparentés) co-rapporteurs de cette mission, ont jugé particulièrement utile à leurs travaux





de pouvoir entendre ces 4 associations au cours d'une table ronde d'1h30 à l'Assemblée nationale. Michel Dourousseau a représenté la SFDE à cette audition.

#### **IV. PRIX THÈSE 2021**

Nous avons reçu 22 thèses (2019 : 20 thèses ; 2017 : 15 thèses) ; 37 rapporteurs ont été mobilisés pour soutenir cette édition.

Le jury du prix de thèse SFDE comporte 12 membres.

**Premier prix :** Aline TREILLARD, *L'appréhension juridique de la nature ordinaire*, sous la direction de Jessica MAKOWIAK, Université de Limoges, 2019

**Deuxième prix :** Muriel LAISNE, *L'environnementalisation du contrat de bail commercial*, sous la direction de Catherine BARREAU, Université de Rennes 1, 2019

**Prix spécial :** Pag Yendu M. YENTCHARÉ, *Protocole de Nagoya et protection juridique des savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques : la fabrique d'un droit international de la reconnaissance*, sous la co-direction de Sophie LAVALLÉE et George AZZARIA, Université Laval, 2019

Remise des Prix : jeudi 28 octobre à l'occasion du colloque de Bordeaux avec la présence en visio conférence des parrains et marraine de l'édition 2021 :

- Paulo Affonso Leme Machado (Doutor *Honoris Causa*: Vermont Law School (USA), UNESP (Brasil), Universidade de Buenos Aires (Argentine) e Universidade Federal da Paraíba (UFPB)) : parrain du premier prix,
- Solange Teles da Silva (Professora de Direito Universidade Presbiteriana Mackenzie) : marraine du 2<sup>nd</sup> prix,
- Ali Mekouar (Professeur de droit, Université de Casablanca (Maroc)), parrain du prix spécial.

#### **V. PRIX DU MEILLEUR MÉMOIRE 2021**

La SFDE lance l'édition 2021 du Prix du Meilleur mémoire de Master 2.

Ce prix est destiné à récompenser les meilleurs mémoires en droit de Master 2 qui contribuent à l'amélioration des connaissances en droit de l'environnement.

Pour l'édition 2021, les mémoires doivent avoir été soutenus durant l'année universitaire 2020-2021.

Le calendrier est le suivant :



- Le dossier de candidature devra être envoyé avant la date limite du 2 novembre 2021
- Les résultats seront proclamés au plus tard le 18 décembre 2021.

## **VI. REVUE JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT 2021**

- Le numéro spécial 2021 de la *RJE* sera consacré à la publication des actes du colloque national 2020 organisé par l'IODE et la SFDE Grand Ouest : « Urgence(s) écologique(s) : quelle(s) urgence(s) pour le droit ».
- Les dossiers spéciaux publiés :  
« Dynamique du droit et activisme des juges », coordonné par Rahma BENTIROU MATHLOUTHI : RJE 1/2021.  
  
« Les nouveaux sentiers juridiques de la protection de la Nature », coordonné par Véronique JAWORSKI et Marie-Pierre CAMPROUX DUFFRENE : RJE 3/2021
- Une mise en perspective pour fêter les 45 ans de la création de la *RJE* avec un article de Michel sur l'évolution du droit de l'environnement : RJE 4/2021

## **VII. SITE INTERNET**

La nouvelle version du site de la SFDE sera très prochainement en ligne.

## **VIII. PROJETS SCIENTIFIQUES**

- La SFDE, en partenariat avec plusieurs associations notamment Humanité et Biodiversité (en particulier Gilles Pipien, administrateur) et FNE, travaille à un projet de loi permettant d'ancrer en droit français le concept "une seule santé" dans la perspective de défendre des propositions juridiques pour la prochaine législature. Les travaux, pilotés par la SFDE sous la coordination d'Agnès Michelot, font intervenir des étudiants de plusieurs Masters notamment de La Rochelle, Strasbourg et Limoges.
- Suite au Congrès mondial de la nature de l'UICN à Marseille et à une rencontre avec Christina Voigt, présidente de la Commission Mondiale du Droit de l'Environnement, des réunions de travail ont eu lieu pour organiser un séminaire international, sous une forme hybride, dans le cadre du deuxième Congrès mondial de droit de l'environnement et dans le prolongement des réunions de Mexico City, Fidji et Rabat, sur la thématique suivante : « Mesurer l'effectivité du droit de l'environnement par les indicateurs juridiques ».

Ce choix est en cohérence avec la motion 060 adoptée par l'UICN en octobre 2020, à l'initiative du Centre International de Droit Comparé de Droit de l'Environnement (CIDCE) et soutenue par la SFDE.



Cet événement, organisé avec le soutien du CIDCE, sera l'occasion de faire un point d'étape sur la mise en place d'indicateurs juridiques dans l'optique des prochaines grandes échéances internationales : COP Ramsar, CDB, COP Climat One Ocean Summit, Méditerranée (Convention de Barcelone, Plan Bleu), etc..., et doit avoir lieu les 16 et 17 décembre à l'Université Paris Saclay.